

LE MAG'

Les
AUXONS



SEPTEMBRE 2023

FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir les différentes activités proposées sur notre commune lors d'une journée spéciale rentrée :

Football, tennis de table, judo, tennis, théâtre, anglais, yoga, pilates, danse de salon, gym adulte, gym et danse enfant, baby gym, body move, taï-chi, trail, circuit training, marche nordique, tricot crochet et broderie, équilibre bien-être, zumba, randonnée, pétanque, échecs, club photo, guitare, piano, batterie, chant, éveil musical...

SAMEDI 9 SEPTEMBRE AU PÔLE SPORTIF DE 9H À 17H

Le Comité des fêtes organise une buvette durant tout l'évènement. L'équipe de la bibliothèque sera présente également.

Venez nombreux !



NOUVEAU CITY PARK : FERMETURE JUSQU'A NOUVEL ORDRE

La municipalité a décidé d'ouvrir le City Park avant la fin totale des travaux. Elle l'a fait pour permettre aux familles et aux enfants de profiter de son utilisation avant la rentrée des classes, ceci malgré l'absence de diverses installations (bancs, garages à vélos...).

Seulement, cette ouverture prématurée s'est accompagnée de comportements regrettables de la part de certains utilisateurs : musique, cris et injures bruyantes, escalade de la structure métallique, utilisation d'engins motorisés dans l'enceinte, vélos sur une roue sur la route devant le parc, bouteilles en verre, cigarette, chiens etc.. Tout cela après seulement quelques jours d'ouverture !

Ces agissements contreviennent aux règles de base affichées à l'entrée du parc et nuisent à la tranquillité de ses utilisateurs mais aussi de ses riverains !

Il ne peut être toléré aucun écart au règlement si l'on souhaite maintenir cet équilibre, ainsi nous prenons dès maintenant plusieurs mesures :

- **Le parc sera fermé jusqu'à nouvel ordre à partir du 31 août**
- **Les élus se relaieront chaque jour afin de vérifier l'activité sur le site**
- **Les parents d'enfants responsables d'incivilités seront convoqués en mairie et des sanctions seront prises si besoin.**



Nous relayons ici l'arrêté pris relatif à l'utilisation du City Park, celui-ci y est affiché à l'entrée. Nous comptons sur la bienveillance et le respect mutuel de chacun pour faire de cette nouvelle installation, qui est aussi la vôtre, un endroit paisible et joyeux.

DÉPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE BESANÇON
MAIRIE LES AUXONS



1 rue de l'Eglise St Pierre - 25870
☎ 03-81-58-72-69

Arrêté Municipal n°2023-20



Règlement d'accès et d'utilisation du City Park
rue Maupommier

Le Maire de la Commune LES AUXONS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-1 et suivants ;

VU le Code de la santé publique ;

VU le Code pénal ;

CONSIDÉRANT la nécessité de réglementer l'utilisation et l'accès au City Park de la rue Maupommier afin de garantir la sécurité des utilisateurs et la tranquillité publique.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Conditions d'accès

Le City Park n'est pas surveillé.

Les personnes mineures sont sous la responsabilité de leur représentant légal.

L'accès au City Park et son utilisation sont formellement interdits aux enfants de moins de 8 ans s'ils ne sont pas sous la surveillance d'un adulte.

L'accès au site est interdit en cas de grosses intempéries.

En y accédant, les utilisateurs reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement, en acceptent toutes les conditions et sont conscients qu'il pourra leur être opposé, à toutes fins utiles.

ARTICLE 2 : Horaires

L'accès et l'utilisation du City Park sont autorisés au public tous les jours y compris les week-ends et jours fériés de 9h00 à 21h00.

L'accès est interdit avant et après les heures indiquées ci-dessus permettant ainsi aux riverains d'avoir des plages de tranquillité.

La mairie se réserve le droit à tout moment de modifier les horaires d'ouverture pour garantir les conditions de bonne utilisation et le respect du voisinage.



ARTICLE 3 : Conditions d'ordre et de sécurité

D'une manière générale, les usagers doivent utiliser le City Parc dans le respect des autres et du matériel mis à leur disposition.

Sont donc formellement interdits dans l'enceinte du City Parc :

- Les animaux même tenus en laisse ;
- Les engins motorisés et trottinettes électriques ;
- Les chaussures à crampon.

Il est également interdit :

- de troubler le calme et la tranquillité des lieux en entraînant des nuisances sonores pour les riverains, en utilisant du matériel sonore (poste de radio, enceintes, instruments de musique, pétards, fusées, cris excessifs...) et/ou par le fait les rassemblements ou attroupements bruyants ;
- de modifier, de rajouter, même de façon provisoire, toutes sortes d'obstacles de structures, de matériels non adaptés ou hors normes ;
- d'utiliser cet espace pour d'autres activités que celles sportives prévues ;
- d'escalader ou de grimper sur les panneaux de basket-ball, buts, rambardes, clôtures, structures métalliques et les filets en hauteur ;
- de fumer des cigarettes ou autre, de faire des feux sur l'aire de jeux et dans l'enceinte du City Parc ;
- de consommer de l'alcool, d'introduire des bouteilles ou des flacons en verre.
- de jeter des déchets par terre (des poubelles sont prévues à cet effet).

Nous rappelons que ce City Parc est un lieu intergénérationnel et invitons donc les plus grands à surveiller leur langage dans le respect des autres et des plus petits.

ARTICLE 4 : Sanctions

Tout manquement au respect d'utilisation entraînera un rappel à l'ordre avec obligation pour l'usager de s'y conformer.

Le non-respect du présent règlement est susceptible d'entraîner l'expulsion des contrevenants ou toutes autres sanctions de droit.

Les parents d'enfants responsables d'incivilités seront convoqués en mairie et des sanctions seront prises si besoin.

En cas d'évènements exceptionnels, le règlement peut être sujet à révision.

Fait à LES AUXONS, le 30/08/2023

Le Maire



Serge RUTKOWSKI



DON DU SANG

Les bénévoles de l'Etablissement Français du Sang ont besoin de vous.

En partenariat avec la mairie, comme chaque année, ils organisent une collecte le **samedi 2 septembre** au pôle sportif et culturel des Auxons de 9h à 12h30.

Page

4

DES PANNEAUX D'INFO TOUS NOUVEAUX !

Comme vous avez sûrement pu le constater, les anciens panneaux lumineux d'information (situés à côté du garage Peugeot et près de la rue du Mont) ont été remplacés. Plus modernes et plus chaleureux, la mairie a souhaité investir pour une meilleure communication auprès de ses habitants.



la



Un grand écran tactile est en cours d'installation à l'entrée de Mairie pour vous permettre de consulter en libre-service de nombreux documents et informations (urbanisme, état civil, procès-verbaux, agenda de la commune...).

LES BOULES À L'HONNEUR AUX AUXONS

La dynamique section pétanque de l'association Anim'Auxons a organisé son tournoi amical annuel le 29 Août au pôle sportif de la commune. Cette manifestation a réuni 110 compétiteurs dont une trentaine de dames.

Grâce à une organisation parfaitement maîtrisée avec entre-autre l'installation de barnums et d'une buvette, la météo mitigée n'a pas entamé l'enthousiasme des compétiteurs qui se sont affrontés en triplète par tirage au sort à la mêlée tournante sur quatre parties. Entre joueurs et supporters c'est plus de 150 personnes qui ont investi le grand terrain à l'orée de la forêt dans une belle effervescence ; ce tournoi, placé par les organisateurs sous le signe du fair-play s'est déroulé dans la bonne humeur sans nuire pour autant au sérieux tant des compétiteurs que des juges arbitres.

En fin de journée c'est dans une ambiance particulièrement sympathique et festive que les trophées et cadeaux ont été remis aux finalistes au cours d'un cocktail en présence de Monsieur Serge Rutkowski, maire de la commune qui a honoré cette manifestation de sa présence. La présidente d'Anim'Auxons félicite chaleureusement les membres de sa section pétanque qui ont su allier sport, amitié et convivialité, elle remercie aussi les clubs compétiteurs, Intermarché (sponsor de ce tournoi) et la municipalité.



CARTE AVANTAGES JEUNES

Les Cartes Avantages Jeunes seront en vente pour tous les moins de 30 ans à la bibliothèque des Auxons le **vendredi 1^{er} septembre de 15 à 19h** puis les jours suivants aux heures habituelles d'ouverture de la bibliothèque. Elles vous seront proposées au tarif préférentiel de 5 euros, la municipalité des Auxons prenant en charge une partie du prix afin de favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et d'agrémenter la vie quotidienne des jeunes Auxois. Merci d'apporter votre carte d'identité, une photo récente et un justificatif de domicile.

LA CARTE
AVANTAGES
JEUNES
2023 - 2024

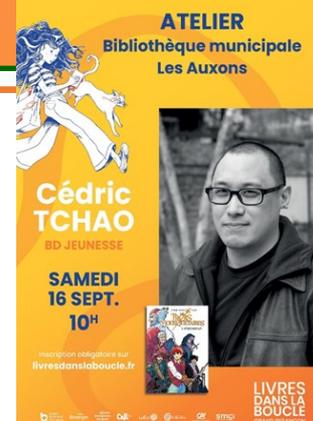
Les
AUXONS

BIBLIOTHÈQUE
Au fil
des pages **AUXONS**

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale des Auxons accueille l'auteur bédéiste et mangaka jeunesse Cédric Tchao dans le cadre des "Livres dans la Boucle" le samedi 16 septembre à 10h. Venez le rencontrer et découvrir ses œuvres !

Inscription obligatoire sur www.livresdanslaboucle.fr



TRAVAUX EN COURS DE LA MICRO-CRÈCHE

Après un petit retard dû aux congés des entreprises, les travaux de la micro-crèche débuteront début septembre.

L'ouverture est prévue pour la rentrée de septembre 2024.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux tout au long du projet.

Pour information, les locaux seront propriété de la commune mais l'activité se fera au moyen d'une délégation de service public, ce qui signifie qu'ils seront gérés par une structure privée qui versera un loyer tous les mois, comme c'est le cas pour notre restaurant communal, « La Cuisine de David ».

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Arrêté du 21 août 2023 portant sur les restrictions de l'usage de l'eau :

NIVEAU ALERTE RENFORCÉ

A consulter sur www.lesauxons.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrêté préfectoral

RAPPEL MAG' NOUVELLE FORMULE

Comme nous l'avons annoncé dans le Mag' de juillet, il y aura dorénavant un Mag' en septembre, novembre, janvier, mars, mai et juillet et une brève « agenda » en octobre, décembre, février, avril et juin.

CLUB DES OPTIMISTES

En partenariat avec la municipalité, le Club des Optimistes organise deux événements sur la journée du dimanche 17 septembre :

Nettoyage du village le matin : rendez-vous sur le parking de l'école à 9h pour un café, avant un départ prévu à 9h30 pour un retour vers 11h30, suivi d'un moment de convivialité.

Ateliers du bien-être l'après-midi : de 14h à 18h venez profiter d'un moment de détente. 10€ l'atelier de 20 minutes.

Réservations au 06.10.94.01.22.

LES ATELIERS DU BIEN-ÊTRE
Ecole des Auxons rue Maupommier
10€ / atelier de 20mn de préférence sur réservation Tél: 06 10 94 01 22

A 14 h et 17 h Conférence: les clés génétiques

- Massage Californien
- Massage du visage kobido ou Massage aux 45 Huiles essentielles
- Massage Re kansu pieds ou Massage dos sarva prana
- Reiki et chromobiologie
- Réflexologie plantaire
- Libérer ses peurs

Profitez d'un Moment de bien-être Ensemble

Dimanche 17 septembre 2023 de 14h à 18h

LES AUXONS

La Semaine Bleue
À tout âge, ensemble !

Semaine Nationale des retraités et personnes âgées
du 2 au 8 octobre 2023

Vieillir ensemble
une chance à cultiver !

www.semaine-bleue.org

Sous le haut patronage du ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées
En lien avec la Journée internationale des personnes âgées le 1^{er} octobre

LA MARCHÉ BLEUE

SEMAINE BLEUE

Du 2 au 8 octobre aura lieu la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Celle-ci a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations.

À cette occasion, la mairie lance un appel à toutes les personnes et associations de la commune qui souhaiteraient donner de leur temps pour offrir des moments de partage entre retraités, personnes âgées et/ou résidents de la commune et de l'EHPAD durant cette semaine, en parallèle à des actions menées par la municipalité.

Cela peut se matérialiser par exemple par un après-midi jeux de carte, bricolage, pâtisserie, dessin, échecs, lecture, éveil musical... Laissez libre court à votre imagination et à votre créativité !

Le Pôle sportif peut être mis à disposition, en fonction des disponibilités, pour un temps récréatif comme un thé dansant par exemple.

Merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie.

FEUX D'ARTIFICE

La soirée du 13 juillet a encore été une réussite cette année !

Des centaines de personnes étaient présentes pour assister au concert de Manon Z Moon tout en profitant de la buvette du Comité des fêtes et de la restauration assurée par la Cuisine de David.

La soirée s'est conclue en beauté avec un très beau feu d'artifice offert par la municipalité.

Page

7



Un grand merci à
Michel B. pour ces
belles photos !



NUIT ÉTOILÉE DU 20 AOÛT AUX AUXONS

Un ciel limpide a permis de contempler une myriade d'étoiles lors de cette nuit du 20 août. Merci à Michel B. pour les magnifiques photos que nous pouvons vous proposer ici.

Page

8



AFFOUAGE

La municipalité informe les habitants de la commune qui possèdent un chauffage à bois dans leur habitation principale, de l'ouverture d'une coupe affouagère.

Vous pouvez vous inscrire du 11 septembre au 1^{er} octobre, pour une attribution des lots au 1^{er} novembre, auprès des secrétaires de mairie.

COMITÉ DES FÊTES : OCTOBRE ROSE

Octobre Rose : campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Pour cela, le Comité des fêtes organise un loto le samedi 21 octobre et est à la recherche de partenaires et de lots.

Associations, professionnels, particuliers de la commune, n'hésitez pas à vous investir durant le mois d'octobre en organisant par exemple un défi sportif, une randonnée, une vente de gâteaux ou de roses, un spectacle/concert, une collecte de dons, etc.. avec pour objectif de collecter des fonds !

"Un petit geste pour une grande cause" : contacter le Comité des fêtes

fetesdesauxons@gmail.com

Les Luxons

ASSOCIATIONS,
PROFESSIONNELS,
AUXOIS, AUXOISES, ...

ORGANISEZ VOTRE ACTION

DÉFIT SPORTIF, RANDONNÉE ...
VENTE DE GÂTEAUX / ROSES ...
SPECTACLE, CONCERT ...
COLLECTE DE DONS ...

